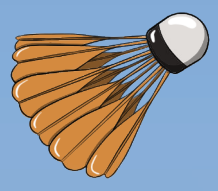

Les JEUX de CENTR'ALP

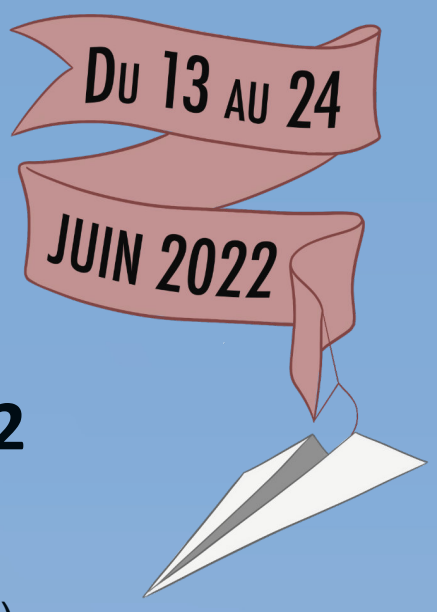

CHALLENGE JEUX DE CENTR'ALP 2022

Inscriptions

☐ **1 point** par salarié inscrit aux Jeux de Centr'Alp (toutes activités confondues)
BONUS : 20 points si l'entreprise est représentée par au moins 1 salarié dans toutes les activités

☐ **1 point** par nouveau salarié, n'ayant pas participé aux deux dernières éditions (2020 - 2021)

☐ **30 points** si le dirigeant participe à l'événement

Activités

☐ Vainqueurs : **15 points** pour les 1ers , **10 points** pour les 2èmes, **5 points** pour les 3èmes au classement de chacune des activités

Défis

☐ **Défi photo entreprise: 10 points** si Centr'Alp reçoit **par mail** (manon.munier@association-centralp.com) une photo avec au moins 80% des salariés inscrits aux Jeux de Centr'Alp

☐ **Défi photo déguisement: 5 points** si l'ensemble de l'équipe vient déguisé lors d'une activité

⚠ Le simple fait de venir avec un accessoire type chapeau, lunette, tee-shirt floqué au nom de l'entreprise ne sont pas considéré comme un déguisement

☐ **Défi réseaux sociaux: 5 points** par article publié sur les réseaux sociaux (Linkedin, Facebook, Instagram) en taggant **"@CentrAlp"** et non #Centralp, **Maximum 25 points** (5 publications)

⚠ Les 5 publications doivent être différentes sur l'ensemble des réseaux sociaux (exemple: la photo publiée sur Linkedin doit être différente que celle publiée sur facebook)

☐ **Défi photo créative : 5 points** pour la photo créative envoyé par mail à Centr'Alp. Une seule photo par entreprise. Le but est de faire une photo en perspective/effet d'optique seul ou en équipe

☐ **Défi Mascotte : 5 points** si un salarié de l'entreprise porte la mascotte lors d'une activité **(/!\ Préciser par mail à Centr'Alp 1 semaine avant le début des jeux le jour et l'activité choisie pour faire la mascotte)** La personne qui porte la mascotte, ne doit pas être inscrite à l'activité.

☐ **Défi Choré : 10 points** si Centr'Alp reçoit par mail, une vidéo contenant la création d'une chorégraphie des jeux de Centr'Alp imaginé par les salariés

☐ **Défi Mobilité : 2 points** par salarié qui prouve qu'il a covoituré avec **l'application KAROS**, pour venir au travail pendant la période des jeux de Centr'Alp. (Capture d'écran, avec la date de la course obligatoire à envoyé par mail)

Envoyer à : manon.munier@association-centralp.com